

Rapport public Parcoursup session 2024

IFPRA - Lycée Schuman-Perret - BTS - Production - Contrôle industriel et régulation automatique - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

IFPRA - Lycée Schuman-Perret - BTS - Production - Contrôle industriel et régulation automatique - en apprentissage (16984)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFPRA - Lycée Schuman-Perret - BTS - Production - Contrôle industriel et régulation automatique - en apprentissage (16984)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	116	13

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat	Relevé de notes aux épreuves anticipées de première	Important
	Ensemble des résultats scolaires	Bulletin scolaire de première et de terminale	Essentiel
	Fiche avenir	Appréciations des professeurs. Appréciation générale du professeur principal. Appréciation générale du chef d'établissement.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet. Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie	Appréciations des professeurs dans les champs technologiques et professionnels	Important
Savoir-être	Investissement, assiduité, attitude	Appréciations des professeurs sur les bulletins et la fiche avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence du projet	Qualité du projet de formation motivé, connaissance de la formation CIRA	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement personnel	Pratiquer d'une activité et/ou s'intéresser aux technologies mécaniques et électriques et numériques	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux formulés par les candidats ont été examinés conformément aux critères généraux d'examen des vœux définis sur la plate-forme ParcoursSup et des critères annoncés aux candidats, à savoir : Les éléments de la fiche avenir Les résultats scolaires de première et de terminale La cohérence entre la formation d'origine et le BTS demandé

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Apporter plus d'arguments détaillés sur le choix du BTS CIRA.

Signature :

Jean-Denis PEYRET,

Chef d'établissement de l'établissement IFPRA -

Lycée Schuman-Perret